

Quoi de neuf sous l'soleil?

Une nouvelle demande de permis...

EOLE-LIEN a obtenu le permis unique pour construire et exploiter son éolienne à Temploux en septembre 2016. Des opposants ont déposé des recours au Conseil d'Etat en décembre 2016 et le Conseil d'Etat a suspendu notre permis en avril 2017. En clair, nos avocats n'ont pas été suivis par le Conseil d'Etat. Le jugement de fond, sur l'annulation du permis, pourrait encore prendre deux ans.... nous n'allons pas attendre !

EOLE-LIEN prépare une nouvelle demande de permis, en déplaçant légèrement l'éolienne pour rencontrer l'objection principale du Conseil d'Etat. Ce sera moins coûteux et plus rapide que d'obtenir le jugement final.

Si tout va bien, nous introduisons la demande en septembre, comptez six mois pour l'examen de la demande, un **nouveau permis** au printemps 2018 ?

L'avantage du TAX SHELTER touche à sa fin...

Vous le savez... le gouvernement donne un avantage fiscal important, le "tax shelter start-up", aux coopérateurs qui investissent dans une start-up : une **diminution d'impôt de 45% du montant versé**. Cet avantage est accordé aux "jeunes"

sociétés, pendant leurs 4 premières années d'existence. EOLE-LIEN a été fondée en septembre 2013, la date limite approche à grands pas.

Nous invitons tous les coopérateurs souhaitant profiter de l'avantage fiscal à effectuer leur versement avant le 15 septembre 2017. Pour information, 50 coopérateurs l'avaient fait l'année dernière, 34 l'ont déjà fait en 2017.

Concrètement, si vous versez € 1.000,- à EOLE-LIEN avant le 15/09/2017, vous recevez une attestation tax-shelter en début 2018, vous complétez la case 1320 ou 2320 de votre déclaration d'impôts avant le 30 juin 2018 et vous recevez € 450,- en retour ou diminution d'impôt vers fin 2018. Vos parts de coopérateur ne vont ont coûté que €55,-/part au lieu de €100,-. Et quand il y aura des dividendes, vous recevrez 6% de €100,-/part !

Il y a des conditions, bien sûr. Vous pouvez verser € 100,- au minimum (= une part) et €5.000,- au maximum (50 parts) par personne – plusieurs coopérateurs l'ont déjà fait. Vous devez garder vos parts pendant 4 ans.

[Plus d'infos](#)

Nos prochaines actions...

**La BROCANTE de Temploux
et VALERIANE**

Comme chaque année, EOLE-LIEN a un stand à **la Brocante de Temploux**, le samedi 19 et le dimanche 20 août, de 9h à 17h : c'est sur la place du village. Si vous venez à la Brocante, passez-nous voir !

EOLE-LIEN a également un stand à **Valériane**, le salon bio qui se tient les 1, 2 et 3 septembre à Namur Expo. Notre stand est proche de ceux de Cociter et de ResCoop : vous saurez tout sur les coopératives citoyennes et la fourniture d'électricité (vraiment) verte....

Pour ces deux événements, **vous êtes les bienvenus pour tenir les stands avec nous!** Ce sont des occasions pour mieux se connaître, participer au projet et le faire connaître... N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour nous informer de vos souhaits!

[Je prends contact](#)

Des coopérateurs, ambassadeurs de COCITER ...

COCITER est le fournisseur d'électricité verte provenant des coopératives citoyennes. COCITER appartient à 10 coopératives citoyennes, dont EOLE-LIEN. Un quart de nos coopérateurs ont déjà fait le pas et sont devenus clients chez Cociter.

C'est le "circuit court" : l'électricité verte produite par les coopératives citoyennes est vendue aux coopérateurs des mêmes coopératives.

Pour rejoindre COCITER, parcourez le site www.cociter.be, faites la simulation, signez le contrat, c'est fait ! Comme coopérateur d'EOLE-LIEN, vous bénéficiez du tarif avantageux.

Si cela vous semble compliqué ou que la simulation pose un problème, appelez Eric Hinyot (0474 87 73 69), il est administrateur d'EOLE-LIEN et client de COCITER, il est **notre ambassadeur** et vous aidera à devenir client de COCITER. Si vous avez des panneaux photovoltaïques, faites le "switch" à la date du relevé annuel : pour ceux de Temploux, c'est en octobre, Eric vous expliquera...

Je change de fournisseur et deviens client de COCITER

Pour nous joindre...

***Vous pouvez nous joindre par téléphone
le mardi et le jeudi de 18h à 20h !
N'hésitez pas...***

0486 829490

info@eole-lien.be

ou

<http://www.eole-lien.be>

ou

suivez quelques-unes de nos actualités sur notre

[page Facebook](#)

Eole-Lien est membre de Rescoop Wallonie

<http://www.rescoop-wallonie.be/>